
Procès-verbal de la séance du Bureau du 8 octobre 2012

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 4)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 4)
<i>Appel nominal</i>	(p. 4)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 9 juillet 2012	(p. 4)
N° B-2012-3578 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 754 et 854 de la copropriété Terraillon, situés au 24, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Amor et Aïda Makhoulf -	(p. 4)
N° B-2012-3579 Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, rue Camille Desmoulins et appartenant à Mme Denise Deymonnaz -	(p. 4)
N° B-2012-3580 Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 13, rue Camille Desmoulins et appartenant aux conjoints Deymonnaz -	(p. 4)
N° B-2012-3581 Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 51-53, chemin des Hermières et appartenant à l'association syndicale libre (ASL) Le domaine des Hermières -	(p. 4)
N° B-2012-3582 Lyon 3° - Acquisition du lot n° 128 dépendant de l'ensemble immobilier en copropriété situé 102, rue Maurice Flandin et appartenant à M. Salem Habhab -	(p. 4)
N° B-2012-3583 Lyon 4° - Acquisition de parcelles de terrain situées 5, avenue de Birmingham, rue André Bonin et 35, quai Joseph Gillet et appartenant à la Ville de Lyon -	(p. 4)
N° B-2012-3584 Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située avenue Debourg et appartenant à l'Etat -	(p. 4)
N° B-2012-3585 Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 11, rue Capitaine Robert Cluzan et appartenant à la société Immobilière Rhône-Alpes (IRA) -	(p. 4)
N° B-2012-3586 Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue du Repos et appartenant à AP Développement ou toute autre société qui lui sera substituée -	(p. 4)
N° B-2012-3587 Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain située 26, rue André Sartoretti et appartenant à Mme Rachel Pothin -	(p. 4)
N° B-2012-3588 Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre-Ville - Acquisition de la parcelle cadastrée BD 326 située rue Jules Romains et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -	(p. 4)
N° B-2012-3589 Vénissieux - Acquisition de diverses parcelles de terrain situées lieudit Le Monery et appartenant à la Société anonyme de construction de la Ville de Vénissieux (SACOVIV) -	(p. 4)
N° B-2012-3590 Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 126, rue Dedieu et appartenant aux époux Benhamou -	(p. 4)

N° B-2012-3591	<i>Vénissieux - Déclassement et cession de plusieurs parties du domaine public communautaire situées à l'angle de l'avenue Marcel Cachin et de la rue du Président Edouard Herriot - Modification de l'article 4 de la décision N° B-2012-3013 du Bureau du 5 mars 2012 -</i>	(p. 4)
N° B-2012-3592	<i>Villeurbanne - Cession à la société Teyssou Rhône-Alpes, d'un tènement industriel situé 33, rue du Marais et résiliation du bail en cours avec cette société -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3593	<i>Villeurbanne - Cession, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de 2 parcelles de terrain situées 11 et 13, boulevard Einstein -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3594	<i>Rillieux la Pape - Requalification de la rue Fleury Salignat et du chemin des Nobles - Réalisation de places de stationnement - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3595	<i>Villeurbanne - Lyon 3° - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et une déclaration préalable -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3596	<i>Fontaines sur Saône - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon sous une parcelle de terrain située lieu-dit Château Roy, montée Roy et appartenant au Service départemental d'incendie et de secours du Rhône (SDIS) - Approbation d'une convention -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3597	<i>Mions - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation de distribution d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon sur un terrain appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Peupliers - Approbation d'une convention -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3598	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3599	<i>Acquisition de matériels et de logiciels pour l'extension et l'évolution du parc informatique - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3600	<i>Fourniture de polymères destinés aux stations d'épuration et de relèvement, aux ouvrages annexes du réseau d'assainissement, au centre de valorisation thermique des déchets urbains Lyon-Sud de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3601	<i>Fournitures d'équipements de protection individuelle - Lot n° 1 : chaussures de sécurité et bottes - Lot n° 2 : parkas et vêtements de protection thermique - Autorisation de signer les marchés de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3602	<i>Maintenance des portes et portails motorisés des sites de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3603	<i>Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement - Lots n° 1, 4, 5, 6, 7 et 8 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3604	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque ANDRITZ - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3605	<i>Maintenance des compresseurs et assécheurs d'air du patrimoine immobilier de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3606	<i>Curage-vidange des réseaux privatifs de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3607	<i>Diagnosics et auscultations structurels des ouvrages visitables du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3608	<i>Réalisation d'une prestation hebdomadaire d'entretien (blanchissage) et réparation de vêtements de travail pour la direction de l'eau - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3609	<i>Givors - Réaménagement des rues Longarini et Denfert Rochereau - Lot n° 1 - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)

N° B-2012-3610	<i>Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Lot n° 3 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et génie civil secteur gare d'eau - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3611	<i>Lyon 7° - Mission d'assistance au pilotage et au management du projet de développement de Gerland - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3612	<i>Lyon 9° - Groupe scolaire Antonin Laborde - Mandat de reconstruction - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Modification de la décision N° B-2012-3557 du 17 septembre 2012 -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3613	<i>Meyzieu - Pusignan - Grand stade - Parking des Panettes - Travaux - Lot n° 2 : revêtement béton - Lot n° 3 : espaces verts - Lot n° 4 : éclairage public et lot n° 5 : signalisation lumineuse - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3614	<i>Pierre Bénite - Station d'épuration - Remplacement des modules de lamelles sur les décanteurs primaires n° 1 et n° 4 de l'UF3 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3615	<i>Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché 1 : terrassements-assainissements - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3616	<i>Villeurbanne - Cours Tolstoï - Travaux de réhabilitation du collecteur T180 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3617	<i>Projets d'aménagement de la Communauté urbaine de Lyon - Accords-cadres pour la réalisation des études d'impact et/ou dossiers d'enquêtes publiques - Autorisation de signer les avenants n° 1 avec les multi-attributaires -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3618	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Aménagement des espaces publics et des réseaux - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3619	<i>Lyon 9° - Rénovation de l'îlot des Tanneurs - Protocole d'accord transactionnel avec la SARL Lucullus - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 12, grande rue de Vaise - Autorisation de signer l'avenant n° 1 -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3620	<i>Lyon 5° - Mise à disposition, par bail à réhabilitation, à la SCA Foncière d'habitat et humanisme, de l'immeuble situé 30, chemin de Choulans -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3621	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation - Abrogation de la décision n° B-2011-2169 du Bureau du 14 mars 2011 -</i>	(p. 5)
N° B-2012-3622	<i>Vaulx en Velin - Déclassement de 3 parties du domaine public communautaire situées avenues Salvador Allende et Gabriel Péri -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3623	<i>Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à San Francisco (Etats-Unis) -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3624	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin et Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Séoul (Corée du Sud) -</i>	(p. 7)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le 8 octobre 2012 à 10 heures, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 1er octobre 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G..

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), M. Calvel, Mmes Pédrini, Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Crédoz, Mme Peytavin (pouvoir à M. Passi), MM. Blein (pouvoir à M. Bouju), Vesco, Mme Frih, M. Sangalli (pouvoir à M. Reppelin).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Barge, Brachet, Sécheresse, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 9 juillet 2012

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 9 juillet 2012. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2012-3578 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 754 et 854 de la copropriété Terrailon, situés au 24, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Amor et Aïda Makhlof - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3579 - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, rue Camille Desmoulins et appartenant à Mme Denise Deymonnaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3580 - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 13, rue Camille Desmoulins et appartenant aux conjoints Deymonnaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3581 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 51-53, chemin des Hermières et appartenant à l'association syndicale libre (ASL) Le domaine des Hermières - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3582 - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 128 dépendant de l'ensemble immobilier en copropriété situé 102, rue Maurice Flandin et appartenant à M. Salem Habhab - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3583 - Lyon 4° - Acquisition de parcelles de terrain situées 5, avenue de Birmingham, rue André Bonin et 35, quai Joseph Gillet et appartenant à la Ville de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3584 - Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située avenue Debourg et appartenant à l'Etat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3585 - Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 11, rue Capitaine Robert Cluzan et appartenant à la société Immobilière Rhône-Alpes (IRA) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3586 - Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue du Repos et appartenant à AP Développement ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3587 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain située 26, rue André Sartoretti et appartenant à Mme Rachel Pothin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3588 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre-Ville - Acquisition de la parcelle cadastrée BD 326 située rue Jules Romains et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3589 - Vénissieux - Acquisition de diverses parcelles de terrain situées lieudit Le Monery et appartenant à la Société anonyme de construction de la Ville de Vénissieux (SACOVIV) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3590 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 126, rue Dedieu et appartenant aux époux Benhamou - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3591 - Vénissieux - Déclassement et cession de plusieurs parties du domaine public communautaire situées à l'angle de l'avenue Marcel Cachin et de la rue du Président Edouard Herriot - Modification de l'article 4 de la décision N° B-20123013 du Bureau du 5 mars 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3592 - Villeurbanne - Cession à la société Teyssou Rhône-Alpes, d'un tènement industriel situé 33, rue du Marais et résiliation du bail en cours avec cette société - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3593 - Villeurbanne - Cession, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de 2 parcelles de terrain situées 11 et 13, boulevard Einstein - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3596 - Fontaines sur Saône - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon sous une parcelle de terrain située lieu-dit Château Roy, montée Roy et appartenant au Service départemental d'incendie et de secours du Rhône (SDIS) - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3597 - Mions - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation de distribution d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon sur un terrain appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Peupliers - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3619 - Lyon 9° - Rénovation de l'îlot des Tanneurs - Protocole d'accord transactionnel avec la SARL Lucullus - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 12, grande rue de Vaise - Autorisation de signer l'avenant n° 1 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3620 - Lyon 5° - Mise à disposition, par bail à réhabilitation, à la SCA Foncière d'habitat et humanisme, de l'immeuble situé 30, chemin de Choulans - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3621 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation - Abrogation de la décision n° B-2011-2169 du Bureau du 14 mars 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers N° B-2012-3578 à B-2012-3593, B-2012-3596, B-2012-3597 et B-2012-3619 à B-2012-3621. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai plusieurs dossiers d'acquisition.

Le dossier n° B-2012-3585, à Lyon 7°, concerne l'acquisition d'un terrain de 688 mètres carrés, dans le cadre d'aménagements sur le projet Mazagan. Cette acquisition coûtera 1 073 960,24 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3589, à Vénissieux, concerne l'acquisition, auprès de la SACOVIV, dans le cadre de l'opération d'aménagement du lotissement "Le Monery", notamment les voiries, d'une surface de terrain de 19 174 mètres carrés, acquisition qui se fera à l'euro symbolique.

Le dossier n° B-2012-3578, à Bron, dans le cadre de l'ORU du quartier Terrailon, concerne l'acquisition d'un logement, d'une cave et les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 81 000 €.

Le dossier n° B-2012-3588, à Vaulx en Velin, dans le cadre de la liquidation de la ZAC Centre-Ville, concerne l'acquisition, à titre gratuit, auprès de la SERL, d'un terrain de 844 mètres carrés.

Le dossier n° B-2012-3583, à Lyon 4°, dans le cadre de la requalification de l'avenue Birmingham, concerne l'acquisition, auprès de la Ville de Lyon, de 3 parcelles de terrain pour un montant de 1 513 350 €.

Le dossier n° B-2012-3582, à Lyon 3°, dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade du Dauphiné, concerne l'acquisition d'un logement T2, d'une cave et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 104 500 €, assorti d'une indemnité d'éviction de 8 690 €.

Les dossiers n° B-2012-3581, B-2012-3584 et B-2012-3586, à Francheville et Lyon 7°, concernent diverses acquisitions, à titre gratuit, de terrains pour une surface de 1 474 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

Dans le cadre également d'aménagements de voirie de proximité, les dossiers n° B-2012-3579, B-2012-3587 et B-2012-3590 et B-2012-3580, à Décines Charpieu, Saint Genis les Ollières et Villeurbanne concernent des acquisitions pour un total de 137 mètres carrés de terrain et un montant de 8 400 €.

Dans le cadre de cessions, le dossier n° B-2012-3592, à Villeurbanne, dans le cadre du projet urbain du quartier Saint-Jean, concerne la résiliation d'un bail en cours et la vente, à la société Teyssou Rhône-Alpes, d'un tènement industriel de 11 890 mètres carrés pour un montant de 2 016 000 €.

Le dossier n° B-2012-3593, à Villeurbanne, suite à la fin d'un bail à construction du CSTE Einstein, concerne la cession, à la SERL, d'un terrain de 3 065 mètres carrés pour un montant de 347 000 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3591, à Vénissieux, dans le cadre de programme de logements en accession sociale et locatif social, concerne la modification de l'article 4 de la décision n° B-2012-3013 du 5 mars 2012 qui consiste à retirer la TVA du prix de vente et à modifier le prix au mètre carré de SHON pour arriver à un montant de cession de 873 852 €.

Le dossier n° B-2012-3620, à Lyon 5°, concerne la mise à disposition, par bail à réhabilitation sur 40 années, auprès de la Foncière d'habitat et humanisme, d'une maison sur un terrain de 900 mètres carrés avec un droit d'entrée de 105 040 € et un loyer de 1 € symbolique pour 40 ans, la société s'engageant à réaliser pour 123 110 € HT de travaux.

Le dossier n° B-2012-3619, à Lyon 9°, dans le cadre de la rénovation de l'îlot des Tanneurs, concerne un avenant n° 1 au protocole transactionnel avec la SARL Lucullus pour modifier la date de fin prévue initialement au 30 octobre 2012 pour la ramener au 30 mars 2013 et ainsi modifier l'indemnité mensuelle due par l'utilisateur qui passera de 938 € TTC à 750 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3597, à Mions, concerne l'instauration, à titre gratuit, d'une servitude de canalisation d'eau potable sur un tènement appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Peupliers.

Le dossier n° B-2012-3596, à Fontaines sur Saône, concerne l'instauration, à titre gratuit, d'une servitude de canalisation d'eau potable sur un terrain appartenant au SDIS.

Enfin, le dossier n° B-2012-3621, à Villeurbanne, pour le quartier Gratte-Ciel, concerne le lancement d'une procédure de DUP suite à l'adaptation du PLU, en fonction du programme retenu pour le site Gratte-Ciel et la modification de la DUP de mars 2011.

Voilà, j'en ai terminé avec ces dossiers, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3588 et B-2012-3593 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2012-3594 - Rillieux la Pape - Requalification de la rue Fleury Salignat et du chemin des Nobles - Réalisation de places de stationnement - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager - Direction de la voirie -

N° B-2012-3609 - Givors - Réaménagement des rues Longarini et Denfert Rochereau - Lot n° 1 - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2012-3615 - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché 1 : terrassements-assainissements - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2012-3622 - Vaulx en Velin - Déclassement de 3 parties du domaine public communautaire situées avenues Salvador Allende et Gabriel Péri - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2012-3594, B-2012-3609, B-2012-3615 et B-2012-3622. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai 4 dossiers à vous présenter.

Le dossier n° B-2012-3594 concerne Rillieux la Pape. Je rappelle que, par délibération n° 2012-3161 du 10 septembre 2012, le Conseil de communauté avait approuvé les travaux de requalification de la rue Fleury Salignat et du chemin des Nobles.

Conformément au code de l'urbanisme, la capacité totale de stationnements étant supérieure à 49 places, il convient donc de déposer une demande de permis d'aménager auprès de la Commune afin de réaliser ces travaux.

Le dossier n° B-2012-3609, à Givors, concerne un marché de travaux de voirie pour le réaménagement des rues Longarini et Denfert-Rochereau.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée et la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 14 septembre 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises GUINTOLI/EHTP/SIORAT pour un montant de 1 107 517,89 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3615, à Vaulx en Velin, concerne un marché de travaux de terrassements et d'assainissements pour la réalisation du boulevard urbain est, tronçon La Soie.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée et la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 21 septembre 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement solidaire GUINTOLI/EHTP R.A/Entreprise Jean Lefebvre Sud-Est pour un montant de 2 233 924,80 € TTC.

Il est proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier n° B-2012-3622 concerne Vaulx en Velin : la Communauté urbaine de Lyon a créé en mars 2009 la ZAC de l'Hôtel de ville à Vaulx en Velin.

Au droit de cette nouvelle ZAC, la direction de la voirie a d'ores et déjà réaménagé les avenues Gabriel Péri et Salvador Allende au cours de l'été 2011. Ce réaménagement a engendré 2 délaissés de voirie. De plus, une troisième emprise, d'une surface de 29 mètres carrés située avenue Salvador Allende, est également concernée par ce projet.

Aussi, afin de rendre constructible ces 3 emprises appartenant actuellement au domaine public de voirie communautaire, la direction de l'aménagement urbain souhaite obtenir leur déclassement afin de les intégrer au domaine privé de la Communauté urbaine en vue de leur aliénation.

L'ensemble des services communautaires est favorable au déclassement. Ce déclassement ne remettant pas en cause les conditions de desserte, elle est dispensée d'enquête publique.

Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2012-3595 - Villeurbanne - Lyon 3° - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et une déclaration préalable - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3601 - Fournitures d'équipements de protection individuelle - Lot n° 1 : chaussures de sécurité et bottes - Lot n° 2 : parkas et vêtements de protection thermique - Autorisation de signer les marchés de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3602 - Maintenance des portes et portails motorisés des sites de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3605 - Maintenance des compresseurs et assécheurs d'air du patrimoine immobilier de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale

aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments -
Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3606 - Curage-vidange des réseaux privatifs de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bouju rapporte les dossiers n° B-2012-3595, B-2012-3601, B-2012-3602, B-2012-3605 et B-2012-3606. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur : Monsieur le Président, je rapporte les dossiers de monsieur le Vice-Président Blein.

Le dossier n° B-2012-3595, à Villeurbanne et Lyon 3°, vise à autoriser monsieur le Président à déposer des demandes de permis de démolir et de déclarations préalables.

Permis de démolir :

Villeurbanne :

* dans le cadre du projet Carré de Soie :

- . 4, rue de la Soie ,
- . 7, rue de la Soie ,
- . 15, rue de la Soie,
- . 47, cours de la République ;

Lyon 3° :

* dans le cadre de la requalification de la place Pierre-Simon Ballanche :

- . 9, rue Paul Bert,
- . 11, rue Paul Bert,
- . 10, rue Moncey,
- . 12, rue Moncey ;

Déclarations préalables :

Vénissieux :

* dans le cadre du réaménagement de la déchèterie :

- . rue Jean Moulin.

Il s'agit ensuite de dossiers concernant des marchés.

Le dossier n° B-2012-3601 concerne la fourniture d'équipements de protection individuelle :

- lot n° 1 : chaussures de sécurité et bottes ; entreprise Codima Roboflux pour un montant global maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC,

- lot n° 2 : parkas et vêtements de protection thermique ; entreprise Chatard pour un montant global maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3602 concerne un marché pour la maintenance des portes et portails motorisés : c'est un marché à bons de commande avec l'entreprise Copas Systemes, pour une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois 2 années et d'un

montant global minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 1 100 000 € HT, soit 1 315 600 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3605 concerne la maintenance des compresseurs et assécheurs d'air du patrimoine immobilier avec l'entreprise TECHSIM, pour un montant global minimum de 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC et maximum de 510 000 € HT, soit 609 960 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3606 concerne le curage-vidange des réseaux privatifs avec l'entreprise Sarp Centre Est pour un montant global minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC et maximum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC et sur une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois 2 années.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

N° B-2012-3598 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3599 - Acquisition de matériels et de logiciels pour l'extension et l'évolution du parc informatique - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2012-3623 - Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à San Francisco (Etats-Unis) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2012-3624 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin et Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Séoul (Corée du Sud) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Jacky Darne rapporte les dossiers n° B-2012-3598, B-2012-3599, B-2012-3623 et B-2012-3624. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur : Monsieur le Président, madame la Vice-Présidente Pédrini étant absente, je rapporte le dossier n° B-2012-3598 qui concerne une garantie d'emprunt à une société anonyme d'HLM, pour un montant total garanti de 734 400 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Le dossier n° B-2012-3599 concerne un marché d'acquisition de matériels informatiques. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant de 7 176 000 € TTC sur 2 lots.

Le dossier n° B-2012-3623 concerne un mandat spécial accordé à madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à San Francisco afin de représenter la Communauté urbaine au forum "Meeting of the Minds".

Le dossier n° B-2012-3624 concerne un mandat spécial accordé à monsieur le Vice-Président Jean-Michel Daclin et madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze afin de représenter

la Communauté urbaine à Séoul de façon à examiner les coopérations avec eux.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président Jacky DARNE.

N° B-2012-3600 - Fourniture de polymères destinés aux stations d'épuration et de relèvement, aux ouvrages annexes du réseau d'assainissement, au centre de valorisation thermique des déchets urbains Lyon-Sud de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2012-3603 - Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement - Lots n° 1, 4, 5, 6, 7 et 8 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2012-3604 - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque ANDRITZ - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction de l'eau -

N° B-2012-3607 - Diagnostics et auscultations structurels des ouvrages visitables du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2012-3608 - Réalisation d'une prestation hebdomadaire d'entretien (blanchissage) et réparation de vêtements de travail pour la direction de l'eau - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2012-3614 - Pierre Bénite - Station d'épuration - Remplacement des modules de lamelles sur les décanteurs primaires n° 1 et n° 4 de l'UF3 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2012-3616 - Villeurbanne - Cours Tolstoï - Travaux de réhabilitation du collecteur T180 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2012-3600, B-2012-3603, B-2012-3604, B-2012-3607, B-2012-3608, B-2012-3614 et B-2012-3616. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3600 concerne la fourniture de polymères destinés aux stations d'épuration et de relèvement. Il s'agit d'un marché d'une durée ferme de un an, reconductible 3 fois, pour un montant annuel minimum de 180 000 € HT, soit 215 280 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3603 concerne des travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau d'assainissement. Il y a 6 lots et il s'agit du lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour les différents secteurs des subdivisions du Grand Lyon. Les marchés sont pour une période de 15 mois. Les lots successifs comportent des engagements de commande de 300 000 €, 500 000 €, 500 000 €, 600 000 €, 400 000 € et 50 000 € minimum HT.

Le dossier n° B-2012-3604 concerne la fourniture de pièces détachées et la maintenance pour un matériel spécifique ANDRITZ pour nos stations, avec un montant minimum de 150 000 € HT et maximum de 500 000 € HT. C'est un marché sans concurrence puisque c'est du matériel spécifique.

Le dossier n° B-2012-3607 concerne les prestations de diagnostics et auscultations structurels concernant les ouvrages visitables du système d'assainissement. Il y a 2 lots qui ont été obtenus par la société GEOSCAN/STRUCTURE & REHABILITATION avec pour chacun, un montant minimum annuel de 80 000 € HT et maximum de 200 000 € HT.

Le dossier n° B-2012-3608 concerne le blanchissage et la réparation des vêtements de travail pour la direction de l'eau. C'est un marché avec un montant minimum de 20 000 € HT annuel et maximum de 60 000 € HT.

Le dossier n° B-2012-3614, à Pierre Bénite, concerne la station d'épuration avec le remplacement des modules de lamelles sur les décanteurs primaires n° 1 et n° 4. C'est un marché pour un montant global de 861 774 € HT et l'entreprise choisie est INEO RESEAUX EST/DEGREMONT. Il y a une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles.

Le dossier n° B-2012-3616, à Villeurbanne, concerne le collecteur T180 sur le cours Tolstoï. C'est le groupement d'entreprises Coiro/Polen pour un montant de 679 376,50 € HT qui a été choisi.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2012-3610 - Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Lot n° 3 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et génie civil secteur gare d'eau - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° B-2012-3610. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, ce dossier concerne le lot n° 3 relatif aux travaux de VRD et génie civil sur le secteur de la gare d'eau dans le cadre de l'opération de requalification des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau, de l'avenue de Birmingham, en lien avec la réalisation du deuxième tube du tunnel de la Croix-Rousse et la création du Pont Schuman.

Après une procédure d'appel d'offres ouvert, la commission permanente d'appel d'offres a attribué le marché au groupement d'entreprises Eurovia Lyon/Entreprise Jean Lefebvre/De Filippis/EBM/CBR TP pour un montant de 2 919 243,57 € HT.

Il vous est donc proposé d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément au code général des collectivités territoriales.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2012-3611 - Lyon 7° - Mission d'assistance au pilotage et au management du projet de développement de Gerland - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale - Missions territoriales -

N° B-2012-3612 - Lyon 9° - Groupe scolaire Antonin Laborde - Mandat de reconstruction - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Modification de la décision N° B-2012-3557 du 17 septembre 2012 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2012-3611 et B-2012-3612. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Le premier dossier, le numéro B-2012-3611 à Lyon 7°, qui souligne l'avancée à Gerland dans un cadre, maintenant pré opérationnel ou opérationnel, concerne la demande de la mission Gerland d'avoir une assistance à maîtrise d'ouvrage qui comprend de nombreux thèmes.

Il y a eu une consultation et c'est le groupement d'entreprises ALGOE/Une fabrique de la ville/Une autre ville qui a été choisie pour exercer cette assistance pour une durée de 4 ans maximum et les montants vont de 100 000 €HT à 400 000 €HT, comme on le fait généralement. C'est donc une bonne nouvelle.

Le deuxième dossier n° B-2012-3612 concerne Lyon 9° et j'espère que c'est la fin du feuilleton "groupe scolaire Antonin Laborde". Les raisons pour lesquelles il faut le déplacer concernent l'élargissement d'une rue, etc. Par contre, les concours qui avaient été organisés précédemment avaient été annulés car ils ont trouvé un système pour construire le groupe scolaire avec les classes primaires et maternelles.

Je n'ai pas bien compris, il y a encore un lot qui est infructueux mais je ne sais pas pour quelles raisons. Pour le reste, tous les lots pour reconstruire cette école et la déplacer, ont été attribués.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3612 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2012-3613 - Meyzieu - Pusignan - Grand stade - Parking des Panettes - Travaux - Lot n° 2 : revêtement béton - Lot n° 3 : espaces verts - Lot n° 4 : éclairage public et lot n° 5 : signalisation lumineuse - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier n° B-2012-3613. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3613, à Meyzieu, Pusignan, vise à vous autoriser à signer les marchés suite à la procédure d'appel d'offres ouvert relative au parking des Panettes, c'est-à-dire à la fois le parc événementiel de 3 400 places et le parking-relais de 600 places et les modifications du carrefour à partir de la RD 302. Il s'agit de l'attribution de 4 lots pour un montant

total de 6,5 M€ et vous trouverez le nom des entreprises dans la décision.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté, MM. Buna et Charles s'étant abstenus.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2012-3617 - Projets d'aménagement de la Communauté urbaine de Lyon - Accords-cadres pour la réalisation des études d'impact et/ou dossiers d'enquêtes publiques - Autorisation de signer les avenants n° 1 avec les multi-attributaires - Délégation générale au développement urbain -

N° B-2012-3618 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Aménagement des espaces publics et des réseaux - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2012-3617 et B-2012-3618. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3617 concerne des avenants signés avec un certain nombre d'entreprises qui assurent l'assistance à l'élaboration et à la rédaction des enquêtes publiques, en particulier pour des opérations susceptibles d'affecter l'environnement. Avis favorable.

Le dossier n° B-2012-3618, à Vaulx en Velin, concerne un avenant au marché de maîtrise d'oeuvre d'un montant de 37 624,28 € HT, concernant les aménagements des espaces publics et des réseaux liés à la ZAC de l'Hôtel de ville à Vaulx en Velin. Avis favorable.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

La séance est levée à 12 heures 05.
